

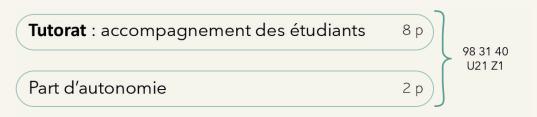
Tuteur·rice en entreprise dans le cadre d'une formation en alternance

Une formation de tuteur destinée aux travailleurs chargés par leur entreprise d'assurer la formation, le suivi et l'accueil des stagiaires, des élèves et des nouveaux collaborateurs dans l'environnement professionnel.





듣 Programme de cours



NOMBRE DE PÉRIODES DE LA FORMATION : 10 p

* 1 période = 50 minutes de cours

2 soirées 17h30 - 21h



en présentiel, dans les locaux du Collège des Aumôniers du Travail de Charleroi

2 sessions par an



Conditions d'admission

Etre porteur d'un Certificat de Qualification et d'une expérience en entreprise conformément à la législation



Attestation de réussite

Finalités de la formation

Cette formation est conçue pour les professionnels expérimentés appelés à devenir tuteurs en entreprise, que ce soit dans un contexte marchand ou non marchand. Dans le respect de la réglementation en vigueur, elle permet au futur tuteur de :

- prendre conscience de l'importance et des responsabilités inhérentes à la fonction tutorale
- accompagner la progression en compétences de l'apprenant au plus près des besoins du terrain, en cohérence avec les référentiels de formation et de certification
- faciliter l'intégration de l'apprenant au sein de l'équipe de travail et de la cutlure d'entreprise

Par ailleurs, cette formation répond aux exigences légales en matière de **préparation des tuteurs** dans le cadre spécifique de la **formation en alternance**, permettant ainsi aux entreprises et aux tuteurs qu'elles désignent de **se conformer à la législation en vigueur**.

Aumôniers du Travail de Charleroi Enseignement pour adultes



071/285.905.



(a) secretariat@promsocatc.net



www.promsocatc.net



Grand'Rue 185, 6000 Charleroi



Documents à fournir lors de l'inscription :

- Le **titre d'études** permettant l'accès à la formation
- Une attestation d'une expérience en entreprise
- La carte d'identité



